

Emera annonce son bénéfice pour le deuxième trimestre de 2018, augmente son dividende et révisé ses prévisions concernant la croissance des dividendes

HALIFAX (Nouvelle-Écosse) – Emera (TSX : EMA) a annoncé aujourd’hui ses résultats financiers pour le deuxième trimestre clos le 30 juin 2018 et a augmenté le dividende par action ordinaire annuel, qui est passé à 2,35 \$.

Faits saillants du deuxième trimestre et du premier semestre de 2018 :

Bénéfice net déclaré

- Pour le deuxième trimestre de 2018, le bénéfice net déclaré s’est élevé à 90 millions de dollars, ou 0,38 \$ par action ordinaire, comparativement à 101 millions de dollars, ou 0,47 \$ par action ordinaire, pour le deuxième trimestre de 2017.
- Pour le premier semestre de 2018, le bénéfice net déclaré s’est établi à 361 millions de dollars, ou 1,56 \$ par action ordinaire, comparativement à 413 millions de dollars, ou 1,95 \$ par action ordinaire, pour le premier semestre de 2017.

Bénéfice net ajusté¹⁾

- Pour le deuxième trimestre de 2018, le bénéfice net ajusté s’est établi à 111 millions de dollars, ou 0,48 \$ par action ordinaire, en comparaison de 117 millions de dollars, ou 0,55 \$ par action ordinaire, pour le deuxième trimestre de 2017.
- Pour le premier semestre de 2018, le bénéfice net ajusté s’est établi à 313 millions de dollars, ou 1,35 \$ par action ordinaire, comparativement à 269 millions de dollars, ou 1,27 \$ par action ordinaire, pour le premier semestre de 2017.

Flux de trésorerie

- Les flux de trésorerie provenant de l’exploitation (avant la variation du fonds de roulement) ont augmenté de 64 millions de dollars, ou 9 %, pour s’établir à 767 millions de dollars au premier semestre de 2018, en comparaison de 703 millions de dollars au premier semestre de 2017.

1) Se reporter à la rubrique « Unités de mesure non conformes aux PCGR » ci-dessous.

« Bien que le calendrier, les conditions météorologiques et les taux de change aient eu une incidence défavorable sur les résultats du trimestre, nous sommes en bonne voie de réaliser nos prévisions du premier semestre et continuons d’anticiper une forte croissance du résultat par action pour l’exercice 2018, a déclaré Scott Balfour, président et chef de la direction d’Emera Inc. Au cours du trimestre, nous avons réalisé de grandes avancées dans le cadre de nos initiatives de croissance stratégiques en Floride et annoncé notre intention d’investir 850 millions de dollars américains afin d’assurer la modernisation de notre centrale Big Bend. Nous sommes emballés par les perspectives de croissance qui s’offrent à nous en Floride et impatients de mettre en service notre premier groupe de projets d’énergie solaire en septembre. »

Dividendes :

Le conseil d’administration d’Emera a approuvé une augmentation du taux de dividende annuel par action ordinaire, le faisant passer de 2,26 \$ à 2,35 \$, et revu sa cible de croissance annuelle du dividende pour la faire passer à une fourchette de 4 % à 5 % en 2021. Le premier paiement trimestriel de 0,5875 \$ par action ordinaire devrait être versé aux porteurs d’actions ordinaires le 15 novembre 2018 ou ultérieurement. Compte tenu de cette hausse, le taux de croissance annuel composé du dividende d’Emera pour les quatre derniers exercices s’établit à 11 %.

« Emera a profité d’importantes occasions d’investissement dans le domaine des activités à tarifs réglementés, notamment un investissement de 1,7 milliard de dollars américains de Tampa Electric dans la construction d’une

nouvelle centrale de production d'énergie solaire de 600 MW et la modernisation de la centrale Big Bend, a affirmé Scott Balfour. Ces projets généreront à la fois une valeur intéressante pour les clients et d'excellents rendements pour les actionnaires. Nous croyons qu'il est prudent d'accroître l'apport des fonds générés à l'interne dans nos plans d'investissement afin de financer ces investissements rentables, et c'est pourquoi nous avons cru bon de revoir notre cible de croissance annuelle des dividendes. La croissance moyenne du résultat par action d'Emera devrait être supérieure à la croissance du dividende au cours de la période de prévision. »

Faits saillants financiers :

en millions de dollars canadiens (sauf les montants par action)	Trois mois clos les 30 juin		Six mois clos les 30 juin	
	2018	2017	2018	2017
Bénéfice net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires	90 \$	101 \$	361 \$	413 \$
Gain (perte) découlant de la réévaluation à la valeur du marché après impôts	(21)	(16)	48	144
Bénéfice net ajusté attribuable aux porteurs d'actions ordinaires ¹⁾²⁾	111 \$	117 \$	313 \$	269 \$
Résultat de base par action ordinaire	0,38 \$	0,47 \$	1,56 \$	1,95 \$
Résultat ajusté de base par action ordinaire ¹⁾²⁾	0,48 \$	0,55 \$	1,35 \$	1,27 \$

Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – de base (en millions d'actions)	233	213	232	212
--	-----	-----	-----	-----

1) Se reporter à la rubrique « Unités de mesure non conformes aux PCGR » ci-dessous.

2) Le bénéfice net ajusté et le résultat ajusté par action ordinaire ne tiennent pas compte de l'incidence des ajustements découlant de la réévaluation à la valeur du marché.

Les pertes découlant de la réévaluation à la valeur du marché après impôts ont augmenté de 5 millions de dollars pour s'établir à 21 millions de dollars au deuxième trimestre de 2018, comparativement à 16 millions de dollars au deuxième trimestre de 2017. Les gains découlant de la réévaluation à la valeur du marché après impôts ont diminué de 96 millions de dollars pour s'établir à 48 millions de dollars au premier semestre de 2018, comparativement à 144 millions de dollars pour la période correspondante de 2017. Cette diminution s'explique surtout par des variations des positions existantes sur les contrats à long terme liés au gaz naturel au premier trimestre de 2017 et par une reprise plus importante de pertes découlant de la réévaluation à la valeur du marché au premier trimestre de 2017 par rapport à 2018, en partie contrebalancées par une baisse de l'amortissement des actifs de transport du gaz en 2018.

Le raffermissement du dollar canadien a entraîné une diminution de 3 millions de dollars du bénéfice et de 4 millions de dollars du bénéfice ajusté au deuxième trimestre de 2018 par rapport au deuxième trimestre de 2017. Le raffermissement du dollar canadien s'est traduit par une diminution de 13 millions de dollars du bénéfice et de 11 millions de dollars du bénéfice ajusté au premier semestre de 2018 par rapport au premier semestre de 2017.

Rétrospective financière consolidée :

Le tableau qui suit fait état des variations importantes du bénéfice net ajusté entre les deuxièmes trimestres et les premiers semestres de 2018 et de 2017.

en millions de dollars canadiens	Trois mois clos les 30 juin	Six mois clos les 30 juin
Bénéfice net ajusté – 2017¹⁾²⁾	117 \$	269 \$
Emera Energy	13	58
Quote-part du bénéfice de NSPML et de LIL	7	16
NSPI	(6)	(11)
Emera Floride et Nouveau-Mexique	(6)	5
Emera Maine	(6)	(9)
Autres	(8)	(15)
Bénéfice net ajusté – 2018¹⁾²⁾	111 \$	313 \$

1) Se reporter à la rubrique « Unités de mesure non conformes aux PCGR » ci-dessous.

2) Ne tient pas compte de l'incidence des ajustements découlant de la réévaluation à la valeur du marché.

Résultats sectoriels :

Emera présente ses résultats dans six secteurs d'activité : Emera Floride et Nouveau-Mexique, Nova Scotia Power Inc. (« NSPI »), Emera Maine, Emera Caraïbes, Emera Energy et Activités du siège social et autres.

en millions de dollars canadiens (sauf les montants par action)	Trois mois clos les 30 juin		Six mois clos les 30 juin	
	2018	2017	2018	2017
Bénéfice net ajusté				
Emera Floride et Nouveau-Mexique	97 \$	103 \$	187 \$	182 \$
NSPI	23	29	88	99
Emera Maine	6	12	16	25
Emera Caraïbes ²⁾	12	11	17	18
Emera Energy ²⁾	2	(11)	57	(1)
Activités du siège social et autres ²⁾	(29)	(27)	(52)	(54)
Bénéfice net ajusté ¹⁾	111 \$	117 \$	313 \$	269 \$
Gain (perte) découlant de la réévaluation à la valeur du marché	(21)	(16)	48	144
Bénéfice net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires	90 \$	101 \$	361 \$	413 \$
Résultat de base par action	0,38 \$	0,47 \$	1,56 \$	1,95 \$
Résultat ajusté de base par action ¹⁾²⁾	0,48 \$	0,55 \$	1,35 \$	1,27 \$

1) Se reporter à la rubrique « Unités de mesure non conformes aux PCGR » ci-dessous.

2) Ne tient pas compte de l'incidence des ajustements découlant de la réévaluation à la valeur du marché.

Le bénéfice net d'**Emera Floride et Nouveau-Mexique** s'est chiffré à 97 millions de dollars au deuxième trimestre de 2018, comparativement à 103 millions de dollars au deuxième trimestre de 2017. La baisse est principalement attribuable à l'incidence des températures moins favorables et à un raffermissement du dollar canadien, en partie contrebalancés par une hausse de la charge des clients. Au premier semestre de 2018, le bénéfice net d'Emera Floride et Nouveau-Mexique a augmenté de 5 millions de dollars pour s'établir à 187 millions de dollars, en comparaison de 182 millions de dollars au premier semestre de 2017. Cette augmentation découle essentiellement de la croissance du volume des ventes qui a découlé de la hausse de la charge des clients et des conditions météorologiques favorables enregistrées au premier trimestre de 2018, partiellement contrebalancées par le raffermissement du dollar canadien.

Le bénéfice net de **NSPI** s'est établi à 23 millions de dollars au deuxième trimestre de 2018, comparativement à 29 millions de dollars au deuxième trimestre de 2017. Le bénéfice net de NSPI s'est chiffré à 88 millions de dollars au premier semestre de 2018, comparativement à 99 millions de dollars au premier semestre de 2017. La diminution du bénéfice net enregistrée au deuxième trimestre et au premier semestre de 2018 découle de l'augmentation de l'amortissement attribuable en grande partie aux investissements réalisés dans les technologies de l'information, de la hausse prévue par la loi des coûts au titre de la gestion axée sur la demande et des charges d'intérêts accrues attribuables à l'augmentation du passif lié au mécanisme de rajustements attribuables au prix du combustible et des taux d'intérêt à court terme, facteurs qui ont été contrebalancés par la croissance de la charge dans le secteur résidentiel. La diminution enregistrée pour le premier semestre découle également d'une hausse des coûts liés aux tempêtes au premier trimestre. Le manque à gagner au premier semestre par rapport à l'exercice précédent devrait s'inverser d'ici la fin de l'exercice.

Le bénéfice net d'**Emera Maine** s'est établi à 6 millions de dollars au deuxième trimestre de 2018, comparativement à 12 millions de dollars au deuxième trimestre de 2017. Le bénéfice net d'Emera Maine s'est chiffré à 16 millions de dollars au premier semestre de 2018, comparativement à 25 millions de dollars au premier semestre de 2017. Les résultats du deuxième trimestre et du premier semestre reflètent une baisse des produits tirés du transport ainsi qu'une augmentation des charges d'exploitation et d'entretien et charges générales et une hausse de la charge d'amortissement, partiellement contrebalancés par une diminution de la charge d'impôts sur les bénéfices. L'augmentation des charges d'exploitation et d'entretien et charges générales enregistrée pour le deuxième trimestre et le premier semestre découle d'une immobilisation moindre des coûts indirects en raison de la baisse des dépenses en immobilisations et d'ajustements liés à la demande de hausse tarifaire relative à la distribution. L'augmentation enregistrée pour le premier semestre est également attribuable à une hausse des coûts liés aux tempêtes au premier trimestre. Le manque à gagner au premier semestre par rapport à l'exercice précédent devrait s'inverser d'ici la fin de l'exercice.

Le bénéfice net d'**Emera Caraïbes**, ajusté de façon à exclure les pertes découlant de la réévaluation à la valeur du marché, s'est chiffré à 12 millions de dollars au deuxième trimestre de 2018, ce qui est comparable à celui de 11 millions de dollars inscrit au deuxième trimestre de 2017. Le bénéfice net d'Emera Caraïbes, ajusté de façon à exclure les pertes découlant de la réévaluation à la valeur du marché, s'est établi à 17 millions de dollars au premier semestre de 2018, comparativement à 18 millions de dollars au premier semestre de 2017.

Le bénéfice net d'**Emera Energy**, ajusté de façon à exclure les pertes découlant de la réévaluation à la valeur du marché, s'est établi à 2 millions de dollars au deuxième trimestre de 2018. En comparaison, une perte de 11 millions de dollars avait été inscrite au deuxième trimestre de 2017. Cette augmentation s'explique principalement par les paiements de capacité plus élevés sur le marché de l'électricité en Nouvelle-Angleterre au deuxième trimestre de 2018 ainsi que par la panne imprévue qui avait paralysé les installations de Bridgeport au deuxième trimestre de 2017. Le bénéfice net d'Emera Energy, ajusté de façon à exclure les gains découlant de la réévaluation à la valeur du marché, s'est chiffré à 57 millions de dollars au premier semestre de 2018. En comparaison, une perte de 1 million de dollars avait été inscrite au premier semestre de 2017. Outre les éléments ayant influé sur les résultats du deuxième trimestre et du premier semestre dont il est question ci-dessus, l'augmentation enregistrée pour le premier semestre découle également de l'incidence favorable des températures froides enregistrées au début de 2018 dans plusieurs marchés clés d'Emera Energy Services.

Le résultat net du secteur **Activités du siège social et autres**, ajusté de façon à exclure la réévaluation à la valeur du marché, a représenté une perte nette de 29 millions de dollars au deuxième trimestre de 2018, en comparaison d'une perte nette de 27 millions de dollars au deuxième trimestre de 2017. Cette augmentation de la perte nette est principalement attribuable à la diminution du recouvrement d'impôts sur les bénéfices et à la hausse des intérêts débiteurs, en partie contrebalancées par l'augmentation de la quote-part du bénéfice de NSP Maritime Link (« NSPML ») et de Labrador Island Link (« LIL »). Le résultat net du secteur Activités du siège social et autres, ajusté de façon à exclure la réévaluation à la valeur du marché, a représenté une perte nette de 52 millions de dollars au premier semestre de 2018, en comparaison d'une perte nette de 54 millions de dollars au premier semestre de 2017. Cette variation s'explique par les mêmes facteurs que ceux ayant influé sur le résultat net du trimestre.

Le lien maritime est entré en service le 15 janvier 2018. Le bénéfice en trésorerie provenant de NSPML s'est élevé à 15 millions de dollars au deuxième trimestre de 2018 et à 30 millions de dollars au premier semestre de 2018, comparativement à un bénéfice tiré de la PFUPC de 9 millions de dollars au deuxième trimestre de 2017 et de 16 millions de dollars au premier semestre de 2017.

Unités de mesure non conformes aux PCGR

Emera utilise des unités de mesure financières qui n'ont pas de signification normalisée selon les PCGR des États-Unis et qui pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres entités. Emera calcule les mesures non conformes aux PCGR en rajustant certaines mesures conformes aux PCGR et certaines mesures non conformes aux PCGR pour tenir compte d'éléments précis que la société juge importants, mais non représentatifs des activités sous-jacentes de la période. Pour de plus amples renseignements concernant ces éléments, se reporter à la rubrique « Unités de mesure financières non conformes aux PCGR » de notre rapport de gestion.

Information de nature prospective

Le présent communiqué de presse contient de l'information prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables. Les termes « prévoit », « croit », « pourrait », « estime », « s'attend à », « projette », « échéancier », « devrait » et « budget », de même que les verbes employés au conditionnel et au futur et les expressions similaires, visent souvent à mettre en évidence l'information prospective, bien que celle-ci ne les contienne pas toujours. L'information prospective comporte notamment des énoncés sur les produits, le bénéfice et les flux de trésorerie d'Emera; la croissance et la diversification des activités et des bénéfices d'Emera; la croissance annuelle du bénéfice net et des dividendes; les dépenses en immobilisations prévues; et la nature, le calendrier et les coûts liés à certains projets d'immobilisations. De par sa nature, l'information prospective exige qu'Emera formule des hypothèses et comporte des risques et des incertitudes. L'information prospective reflète les opinions actuelles de la direction d'Emera et se fonde sur l'information dont celle-ci dispose actuellement. Il existe un risque que les prédictions, les prévisions, les cibles, les conclusions et les projections qui la constituent se révèlent inexactes, que les hypothèses formulées par Emera soient erronées et que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats anticipés. Des renseignements supplémentaires détaillés concernant ces hypothèses, ces risques et ces incertitudes sont présentés dans les documents déposés par Emera auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières, notamment dans sa notice annuelle, dans ses rapports de gestion annuels et intermédiaires et dans les notes afférentes à ses états financiers annuels et intermédiaires, qui peuvent être consultés sur le site Web de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

Conférence téléphonique

Emera tiendra une conférence téléphonique le vendredi 10 août 2018 à 10 h, heure de l'Atlantique (soit 9 h à Toronto/Montréal/New York; 8 h à Winnipeg; 7 h à Calgary; 6 h à Vancouver) afin d'aborder les résultats financiers du deuxième trimestre de 2018.

Les analystes et les autres personnes intéressées en Amérique du Nord sont invités à y participer en composant le 1-866-521-4909. Ailleurs dans le monde, les personnes peuvent y participer en composant le 1-647-427-2311. Les participants devraient composer les numéros susmentionnés au moins 10 minutes avant le début de la conférence téléphonique. Aucun code d'accès n'est nécessaire.

La conférence téléphonique sera diffusée en direct sur le site Web de la société (audio seulement), à l'adresse www.emera.com, et une rediffusion de celle-ci sera également disponible à cette adresse. Vous pourrez également réécouter la conférence téléphonique deux heures après la fin de celle-ci, et ce, jusqu'au 7 septembre 2018, en composant le 1-800-585-8367 et en entrant le code d'accès 9749359.

Renseignements sur Emera

Emera Inc. est une société de services et d'énergie diversifiée sur le plan géographique dont le siège social est situé à Halifax, en Nouvelle-Écosse, et dont l'actif se chiffrait à environ 30 milliards de dollars et les produits, à plus de 6 milliards de dollars en 2017. La société investit dans la production, le transport et la distribution d'électricité, le transport et la distribution de gaz naturel et les entreprises de services publics d'énergie. La stratégie d'Emera est principalement axée sur la transformation de sources d'énergie qui émettent de grandes quantités de carbone en sources d'énergie qui émettent de faibles quantités de carbone. Emera possède des investissements partout en Amérique du Nord et dans quatre pays des Caraïbes. Emera maintient une cible de contribution minimale à son bénéfice net ajusté de 75 % pour les entreprises à tarifs réglementés. Les actions ordinaires et privilégiées d'Emera sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto, respectivement sous les symboles EMA, EMA.PR.A, EMA.PR.B, EMA.PR.C, EMA.PR.E, EMA.PR.F et EMA.PR.H. Les certificats représentatifs d'actions ordinaires d'Emera sont inscrits à la cote de la Bourse de la Barbade, sous le symbole EMABDR, et à la cote de la Bourse internationale des Bahamas, sous le symbole EMAB. De plus amples renseignements sont disponibles à l'adresse www.emera.com ou sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Emera Inc.

Relations avec les investisseurs :

Ken McOnie, 902-428-6945

ken.mconie@emera.com

Ou

Erin Power, 902-428-6760

erin.power@emera.com

Relations avec les médias :

902-222-2683

media@emera.com